

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**SÉANCE DU 27 AVRIL 2026**

Nombre de membres

En exercice 13

Présents 11

Votants 13

Date de convocation :

23/04/2026

Date d'affichage :

23/04/2026

Numéro : 05/2026

Le 27 avril 2026, à dix-sept heures, le **Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LESCURE D'ALBIGEOIS**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Lescure d'Albigeois, sous la présidence de Monsieur Bernard DELBRUEL, Président.

**Présents** : DELBRUEL Bernard, ABADLIA Nassera, DUMAY Christian, DELEUZE Martine, PELLIEUX Ghislain, ROUQUETTE-BAULES Claudette, ROUQUETTE Denis, GALY Josiane, LUGAN Rose, JALBY Nathalie, INTRAN Guy.

**Absentes excusées représentées** : DAVIOT Françoise (DELBRUEL Bernard), LARAUD Elisabeth (INTRAN Guy).

**Absentes excusées non représentées** :

**Secrétaire de séance** : ABADLIA Nassera

## DESIGNATION DES DELEGUES REPRESENTANT LE CCAS AU CNAS

Par délibération du 15 avril 2008, le conseil d'administration du CCAS a décidé l'adhésion du centre communal d'action sociale au Comité national d'action sociale (CNAS) pour le personnel de l'EHPAD « Les Charmilles ».

Le CNAS est un organisme national d'action sociale destiné aux personnels territoriaux, reposant notamment sur une représentation des structures adhérentes par des délégués élus et agents.

À la suite du renouvellement du conseil d'administration du CCAS, il convient de procéder à la désignation des représentants du CCAS auprès du CNAS pour la nouvelle mandature.

### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

- Vu la délibération n°7/2008 du 15 avril 2008 du conseil d'administration du CCAS,
- Considérant le renouvellement du conseil d'administration du CCAS,
- Considérant qu'il convient, à la suite de ce renouvellement, de désigner les représentants du CCAS appelés à siéger auprès du CNAS.

### **APRES AVOIR DELIBERE**

- **DÉSIGNE** :
  - Mme. Martine DELEUZE en qualité de déléguée des élus,
  - M. BERTRAND en qualité de délégué des agents,

pour représenter le Centre communal d'action sociale de Lescure d'Albigeois auprès du CNAS pour le personnel de l'EHPAD « Les Charmilles ».

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 27/04/2026

ID : 081-268102589-20260427-DEL\_05\_2026-AR

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Pour copie certifiée conforme au registre.

conforme au registre.



**Le Président,**  
Bernard DELBRUEL



**La Secrétaire de séance,**  
ABADLIA Nassera



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.*